



Ifremer

■
objet : demande d'évaluation des stocks de coquille Saint-Jacques sur les gisements au large du département de la Loire Atlantique

Affaire suivie par Spyros Fifas

■
Monsieur le Directeur de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest
BP 78749
2, boulevard Allard
44187 Nantes cedex 4

Lorient, le 8 septembre 2011

Monsieur,

Nous sommes sollicités par vos services (Réf. : No 1617/2011 DCAM) pour évaluer les stocks de coquilles Saint-Jacques des gisements du large du département de la Loire Atlantique (gisements naturels dits du « Four », de « Capella » et de « La Banche »).

En préambule, il convient de rappeler qu'aujourd'hui les coquilles concernées sont actuellement contaminées par l'algue *Pseudo-Nitzschia* et présentent toujours une concentration élevée en toxine ASP (70.3 mg d'acide domoïque par kilo de chair de coquillage mesuré fin aout, pour un seuil sanitaire de 20 mg), qui interdit la commercialisation de coquilles débarquées entières (non décortiquées). La décontamination des coquilles étant lente, il est très peu probable que la pêche puisse reprendre rapidement.

Vous souhaitez procéder à un encadrement de la pêche par une régulation de l'effort de pêche et des captures.

Cette régulation nécessite d'une part une évaluation des ressources disponibles (ce qui motive votre demande) et d'autre part un suivi rigoureux de l'activité et des prélèvements.

L'estimation des potentialités de pêche en coquilles Saint-Jacques nécessite une évaluation directe des gisements par une campagne expérimentale. Comme cela se fait dans d'autres secteurs, une telle campagne pourrait être réalisée par un navire professionnel. Toutefois, la programmation de ce type d'intervention doit respecter un minimum de rigueur dans la réalisation des protocoles expérimentaux. Plus particulièrement, les stations d'échantillonnage à prévoir doivent couvrir la totalité du secteur concerné sur lequel la flottille est censée déployer son effort de pêche. Par ailleurs, le plan d'échantillonnage doit être élaboré dans un souci de reproductibilité des opérations d'une année sur l'autre afin d'autoriser la comparaison d'indices d'abondance entre années.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de Lorient

8, rue François Toullec
56100 Lorient
France

téléphone 33 (0)2 97 87 38 00
télécopie 33 (0)2 97 87 38 01
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

■ Dans ces conditions, l'Ifremer se tient à disposition des instances professionnelles et de vos services pour les aider à mettre en place le protocole expérimental pour le suivi de la ressource coquillière. Les résultats de la campagne seront analysés par nos services et serviront de base à nos recommandations en matière de gestion.

Vous indiquez par ailleurs : « ... Ces gisements bien que classés au plan administratif, n'ont pas donné lieu à un encadrement de l'effort de pêche exercé par les navires professionnels, sur cette ressource halieutique ... ». De façon générale, nous considérons qu'une évaluation directe de gisement n'a d'intérêt qu'à condition d'être suivie de mesures d'encadrement destinées à assurer la pérennité de l'exploitation. Ces dernières peuvent consister, par exemple, à limiter le nombre de licences (*numerus clausus*), à proposer des potentiels globaux exploitables assortis de quotas individuels, à exiger la transparence des débarquements par un système de passage en criée, à fixer les caractéristiques des navires possédant la licence de pêche ainsi que celles des engins de pêche utilisés.

A court terme, la planification d'une éventuelle future campagne de pêche, pourrait se faire sur la base d'un tonnage total débarqué égal au minimum de celui des trois dernières saisons de pêche, réparti par navire au prorata de leur contribution moyenne des trois dernières saisons. Cette approche de précaution provisoire pourra évoluer en fonction de l'évolution des rendements commerciaux des navires impliqués, et à plus long terme de l'évolution de l'abondance estimée par les campagnes expérimentales.

Il convient de rappeler qu'une telle gestion nécessite des statistiques de pêche (débarquements et efforts de pêche) précises et fiables.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

C. Talidec, responsable de l'unité « Sciences et Technologies Halieutiques »